

Lumen

Selected Proceedings from the Canadian Society for Eighteenth-Century Studies
Travaux choisis de la Société canadienne d'étude du dix-huitième siècle

LUMEN

De Rollin à Madame de Genlis : les traités et les romans d'éducation du XVIII^e siècle dans les manuels d'histoire de la littérature de 1852 à 2005

Béatrice Bomel-Rainelli

Volume 26, 2007

Imitation et invention au siècle des Lumières
Imitation and Invention in the Eighteenth Century

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1012063ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1012063ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Canadian Society for Eighteenth-Century Studies / Société canadienne d'étude du dix-huitième siècle

ISSN

1209-3696 (print)

1927-8284 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bomel-Rainelli, B. (2007). De Rollin à Madame de Genlis : les traités et les romans d'éducation du XVIII^e siècle dans les manuels d'histoire de la littérature de 1852 à 2005. *Lumen*, 26, 93–108. <https://doi.org/10.7202/1012063ar>

Copyright © Canadian Society for Eighteenth-Century Studies / Société canadienne d'étude du dix-huitième siècle, 2007

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

7. De Rollin à Madame de Genlis : les traités et les romans d'éducation du XVIII^e siècle dans les manuels d'histoire de la littérature de 1852 à 2005

Deux siècles sont considérés par les manuels d'histoire de la littérature comme des époques de réflexion sur l'éducation : le XVI^e et le XVIII^e. Pour que cette cristallisation s'opère sur un siècle, il faut tout d'abord que ce dernier ait une fonction pédagogique dans le récit de l'histoire littéraire que constitue chaque ouvrage : or, si l'éducation se lie facilement avec la notion d'humanisme et avec l'idée du développement des savoirs au XVI^e siècle, elle est, plus fortement encore, corrélée aux Lumières, à l'usage didactique des Belles Lettres au XVIII^e siècle. Il faut ensuite que cette définition du siècle prenne vie avec de «grands auteurs» : Rabelais et Montaigne incarnent cet intérêt à la Renaissance, malgré les différences de leurs propositions éducatives ; Rousseau est considéré comme la source de débats pédagogiques majeurs, que les manuels présentent comme actuels à chaque période et ce, pendant 150 ans. Mais ce sont les *minores* impliqués dans les discussions sur l'éducation ou créateurs d'un traité pédagogique, d'un manuel, d'une œuvre de fiction éducative qui révèlent, par leur nombre, l'identification d'un siècle avec un projet éducatif, même si, dialectiquement, leur persistance dans les manuels est assurée le plus souvent par la notice d'un «grand auteur». Or, le XVIII^e siècle abonde en traités ou articles sur ce sujet, pour plusieurs raisons : tout d'abord parce qu'il prolonge la pensée des analystes du XVII^e siècle français et anglais, notamment Fénelon et Locke, puis parce que l'expulsion des Jésuites de France, au milieu du siècle, avive les discussions sur l'éducation, enfin parce que la Révolution fait se multiplier les plans de création de l'Instruction publique.

Le titre de notre article contient ainsi deux minuscules provocations : d'une part, il cache Jean-Jacques Rousseau sous deux noms de *minores*, comme s'il n'était qu'un entre-deux négligeable ; d'autre part, il rapproche Rollin de Madame de Genlis, deux êtres si opposés par leurs

dates, leur enseignement et leur éthopée dans les manuels... À travers l'étude de toutes les allusions à l'éducation, puis des références à Rousseau, nous interrogerons les manuels d'histoire de la littérature française tout à la fois sur leur évolution, sur les raisons de leurs choix, et sur leur analyse de l'imitation et de l'invention dans *l'Émile*.

L'étude de toutes les allusions à l'enseignement, aux ouvrages d'éducation, aux analyses et aux mémoires sur l'instruction publique ou domestique, dans 21 manuels¹ regroupés en quatre périodes – de 1852 à 1898, de 1914 à 1949, de 1953 à 1987, de 1989 à 2005 – nécessite une précaution méthodologique. La réduction de taille des manuels depuis les années 1990 en France (puisqu'ils sont passés de cinq ou six volumes à un ou deux seulement) entraîne, la plupart du temps, une diminution des références. Il ne s'agit pas ici de «vitupérer l'époque» ou les manuels, car ce qui nous intéresse, c'est d'observer si cette diminution est antérieure et ce qu'elle signifie ; mais il sera plus intéressant encore d'observer des phénomènes d'accroissement des occurrences dans certaines catégories, que l'on pourra alors qualifier de «modernes».

Le Tableau 1 montre la répartition par périodes des allusions aux enseignants (colonne 2), aux auteurs d'ouvrage d'éducation (colonne 3), aux auteurs d'articles, de discours, de propositions de réforme (colonne 4) ou aux auteurs ayant parlé d'éducation dans un ouvrage qui n'y est pas consacré totalement (colonne 5).

Les résultats de la colonne «Enseignants» sont en constante diminution sur les quatre périodes. Ce phénomène a deux causes : les manuels diminuent leur volume et, donc, le nombre des renseignements donnés, mais aussi, et surtout, les biographies se réduisent très fortement depuis les années 1970, sous l'influence d'une nouvelle conception de l'enseignement de la littérature. Les valeurs se maintiennent dans la troisième période grâce au nombre exceptionnel d'occurrences de Biet (11 références en 1982), mais celles-ci se trouvent non dans le volume des textes du XVIII^e siècle, mais dans un cinquième volume consacré aux appendices, schémas et biographies que peu d'élèves ont dû avoir en main.

L'indication d'une activité d'enseignant est donc en voie de disparition, d'autant qu'elle est le plus souvent anecdotique au sein de la biographie des personnages généralement présents dans les manuels à d'autres titres que l'éducation. C'est le cas de Bernardin de Saint-Pierre

1 La liste des manuels se trouve en annexe. Nos références dans le texte indiquent le nom du premier auteur ou du directeur de la publication, suivi du numéro de page. Quand le manuel est en plusieurs volumes, nous indiquons le numéro du tome. Sauf exception, nos références concernent le volume consacré au XVIII^e siècle.

Tableau 1 – Répartition par périodes des allusions aux enseignants et penseurs sur l'éducation du XVIII^e siècle (total et moyenne)

	Enseignants	Auteur d'un ouvrage d'éducation	Auteur d'article, proposition de réforme	Ont parlé de l'éducation dans un ouvrage	Moyenne colonnes 2-5	Moyenne colonnes 3-5
Total	104	58	31	16	10	5
Moyennes De 1852 à 1898	7,2	2,6	0,4	0,6	10,8	3,6
De 1914 à 1949	5,3	3,8	1,3	0,7	11,2	5,8
De 1953 à 1987	5,2	2,8	3	1,4	12,4	7,2
De 1989 à 2005	2	1,6	1,2	0,4	5,2	3,2

et de son poste de professeur de morale à l'École Normale Supérieure, même si l'indication permet parfois de persifler ce choix, dans des manuels qui fustigent le caractère de l'écrivain et son remariage, sexagénaire, avec une jeune femme. Dans deux cas, l'enseignement fonctionne comme un biographème piquant, confirmant le «type littéraire» que veut créer le manuel : il s'agit des figures protéiformes de Diderot et de Beaumarchais. Dire que Diderot enseigne la musique sans la savoir permet de le confondre avec la figure du neveu de Rameau et le type littéraire du bohème. Pour Beaumarchais, le biographème du maître de musique (de harpe même) des filles de Louis XV montre son entregent, son habileté à se faufiler dans tous les milieux, et l'assimile donc à Figaro. Quant à d'Alembert, qui n'a pas enseigné, il est cité quatre fois pour avoir refusé le préceptorat royal du grand-duc Paul : le biographème confirme alors le désir d'acquérir l'indépendance par la stratégie académique, à l'écart des bienfaits des Grands. L'indication a en revanche une véritable fonction liée à l'éducation pour cinq auteurs ou groupes : les Jésuites – anciens maîtres de Voltaire –, Rousseau, Rollin, Madame de Genlis (quatre cas dont nous reparlerons) et Condillac, dont trois manuels louent la réussite professorale auprès de l'Infant de Parme.

Les références aux auteurs d'ouvrages d'éducation (colonne 3) sont les plus nombreuses de 1914 à 1949 : il y a là l'indice d'un intérêt pour l'éducation, impulsé par les différentes réformes du système éducatif depuis la fin du XIX^e siècle, intérêt dont fait montre Braunschvig (1923) qui donne dix des vingt-trois références de cette période. Il est d'ailleurs l'auteur d'un ouvrage de réflexion pédagogique sur l'utilisation de l'art dans l'enseignement. En un siècle, par ailleurs, les références changent : alors qu'en 1887 Vincent cite Rollin, La Harpe et Condillac, en 1989 ce sont les traités d'éducation féminins qui dominent chez Décote. Depuis 1998, seul Rousseau est cité. Cet auteur, qui représente 21 des 58 références depuis 1852, est toujours cité pour l'*Émile*, et quatre fois pour son *Projet pour l'éducation de M. de Sainte-Marie*.

En revanche, c'est entre 1953 et 1987 que les manuels citent le plus d'articles, de discours et de propositions de réformes sur l'éducation (colonne 4) ou d'auteurs traitant de ce problème dans des ouvrages consacrés à un autre sujet (colonne 5). La première catégorie est fortement liée aux débats encyclopédistes et révolutionnaires sur l'instruction. Elle apparaît une première fois chez Brunetière (1898), puis chez Braunschvig (1923), deux ouvrages savants et opposés idéologiquement. Elle ressurgit en 1954 avec Clarac – autre manuel savant – et se développe surtout dans les années précédant la commémoration de la Révolution : Biet (1982) égale alors les huit occurrences de Braunschvig en 1923, alors qu'aucun autre manuel ne dépasse trois références.

Cette analyse montre l'importance de l'éducation de 1953 à 1987 et celle que lui donnent certains manuels « progressistes » comme ceux de Braunschvig et de Biet. Mais elle révèle aussi un résultat intéressant : alors que les chiffres des années 1989 à 2005 sont très bas globalement, la catégorie des « auteurs d'articles, discours et propositions de réforme » (colonne 4) atteint une moyenne remarquable de 1,2 par manuel, soit quatre fois plus que dans la période précédente (0,4) : le débat encyclopédiste mais surtout révolutionnaire sur l'éducation est donc un apport récent, qui s'est véritablement ancré dans les manuels avec la figure de Condorcet.

Tout cela confirme le changement d'image du XVIII^e siècle après la Seconde Guerre mondiale : alors que les enseignants, depuis 150 ans, mettent le XVII^e siècle au-dessus du XVIII^e, esthétiquement et idéologiquement, la volonté de restauration des valeurs démocratiques dans les années 1950 a donné au XVIII^e une fonction idéologique et morale, fortement associée à l'idéal de démocratisation de l'enseignement et à l'optimisme de la perfectibilité condorcétienne.

L'étude de quatre types d'éducateurs ou de penseurs de l'éducation – les Jésuites maîtres de Voltaire, Rollin, les femmes éducatrices et les débatteurs encyclopédistes ou révolutionnaires – montre le même phé-

nomène de déperissement des formes anciennes, au profit de modes nouvelles. En effet, les noms d'enseignants jésuites sont quasiment tous liés à Voltaire, et permettent souvent une sorte d'hommage paradoxal ou d'ironie : les futures victimes ont formé leur bourreau. Ces noms sont cités uniquement de 1887 (Vincent) à 1954 (Clarac) : ils apparaissent dans 80% des manuels de 1852 à 1898, 50% des ouvrages de 1914 à 1949, 20% des manuels de 1953 à 1987, puis disparaissent totalement. Les manuels qui les citent le plus sont écrits par de fervents dix-septiémistes, Doumic en 1891 et Des Granges en 1914. Ce dernier détaille d'ailleurs les liens complexes entre l'élève et ses maîtres. Si les noms des Jésuites disparaissent des manuels, ce n'est pas seulement le résultat de la compression des biographies, mais aussi un choix intellectuel. Dans les années 1880 à 1930, ironiser sur l'efficacité de l'éducation jésuite de Voltaire, sur la naïveté de ses maîtres ou sur leurs craintes devant ce futur «coryphée du déisme» pouvait éveiller un écho chez les enseignants et leurs élèves, que cet écho soit favorable à Voltaire ou non ; mais ce sujet, depuis cinquante ans, est si pacifié qu'il en est mort. L'image de Voltaire correspond plus à l'image valorisée de la tolérance qu'à celle, plus combative et potentiellement choquante, de l'anticléricalisme.

Rollin disparaît des manuels un peu plus tard : il est présent dans 60% des ouvrages jusqu'en 1898, dans 66,7% des manuels jusqu'en 1949 et se trouve encore dans deux manuels des années 1980 (40% de la période), mais réduit à une note explicative ; il n'apparaît pas après 1987. Son image est triple : pédagogue, moraliste et historien. Il est rapidement dévalué comme historien ; en revanche, il incarne une figure presque mythique de pédagogue humain, comme le montrent son épithète – «le bon Rollin» – et le compliment de Montesquieu sur cette «abeille de la France²». Il est aussi fréquemment présenté comme un modèle de résistance, « vieux martyr du jansénisme, [...] doux révolté qui se fit chasser de son collège, casser du rectorat, exclure des assemblées de l'Université, plutôt que d'accepter l'abominable bulle » (Lanson, p. 718). Or, sa résistance à la bulle papale semble le fruit de son culte des idéaux héroïques puisés dans l'histoire antique : «il y a une chose qu'il voit dans l'antiquité, et il la fait voir, sans se douter combien elle est subversive de l'ordre établi : c'est la raide énergie des âmes, le sacrifice volontaire et répété des intérêts, des affections, des existences à une idée de patrie, de liberté ou de vertu» (Lanson, p. 718). Son ensei-

2 «Un honnête homme a, par ses ouvrages, enchanté le public. C'est le cœur qui parle au cœur ; on sent une secrète satisfaction d'entendre parler la vertu. C'est l'abeille de la France» (cité par Demogeot, p. 485-6).

gnement fait de lui un allié involontaire de Mably et de Rousseau³, un révolutionnaire inconscient⁴.

Contrairement à Rollin, les femmes éducatrices apparaissent plus tard, en 1891 (Doumic), et restent présentes jusqu'en 2000. Elles sont citées par huit manuels (38,1%), répartis d'une façon révélatrice : cinq manuels les mentionnent de 1891 à 1926, dans une période dont nous avons déjà souligné l'intérêt pour l'éducation ; puis elles réapparaissent de 1982 à 2000 dans trois ouvrages, au moment où les *gender studies* soulignent le rôle des femmes dans la littérature. Elles obtiennent des occurrences assez stables, puisqu'elles sont présentes dans 40% des manuels de la première et de la quatrième période, chose rare et révélatrice d'une certaine montée de leur représentation, au moment où les manuels réduisent leur volume. Entre-temps, elles ont connu leur acmé dans la deuxième période (50% des manuels), puis une baisse nette dans la troisième (20%). Il s'agit essentiellement de quatre femmes, appartenant à trois générations différentes : Madame de Lambert (1647-1733), Madame Leprince de Beaumont (1711-1780), Madame d'Épinay (1726-1783) et Madame de Genlis (1746-1830). Mme de Lambert est la plus citée, sept fois de 1891 à 1989. Son image, très favorable dans les rares manuels qui expriment un jugement (Des Granges et Biet), est fortement corrélée à celle de Fénelon chez Brunetière (1898), Braunschvig (1923) et Biet (1982). Mme Leprince de Beaumont n'est citée que par Braunschvig et, comme Mme d'Épinay, elle ne dispose d'aucun morceau choisi ni d'aucune appréciation. Louise d'Épinay est reliée à Rousseau une fois sur ses trois occurrences (Braunschvig, Abry, Décote). Comme Mme Leprince de Beaumont est trop peu citée pour être caractéristique et que, de plus, le titre du *Mentor moderne* (1772) l'inscrit dans la mouvance de Fénelon, on peut dire que seule Madame de Genlis échappe à une tutelle intellectuelle. Elle est même présentée comme originale chez Biet. En revanche elle est aussi celle qui attire, curieuse-

3 « [...] tout alors tendait à une révolution sociale. Rollin, par son enthousiasme naïf pour les vertus républicaines, par ces longs et charmants récits des grandes actions de la Grèce et de Rome, [...] était à son insu l'un des ennemis les plus redoutables du gouvernement corrompu qui pesait à la France. Il travaillait sans le vouloir dans le même sens que Mably et Rousseau » (Demogeot, p. 485).

4 « Le cours d'histoire du bon Rollin, avec sa candide inintelligence du passé et son absence de critique, est un cours de morale républicaine ; il insinue dans les âmes des sentiments, un besoin d'action libre et généreuse, qui à la longue leur rendront l'ordre social insupportable. L'honnête Université, offrant Plutarque et Tite-Live à l'admiration des jeunes gens destinés à vivre dans une monarchie absolue, a cultivé en toute simplicité de cœur les ferments révolutionnaires dont la puissance apparaîtra après 1789 » (Lanson, p. 718).

ment, certains reproches sur ses mœurs : en effet, alors que les jugements moralisateurs sont rares dans les manuels à partir de 1960, deux ouvrages récents signalent, pour l'un, qu'elle est la «maîtresse du duc de Chartres» (Amon-Bomati, p. 321, en 2000) et, pour l'autre, qu'elle «praticqu[e] peu la morale de ses livres» (Biet, V, p. 437). Ces appréciations, auxquelles on peut adjoindre l'analyse dépréciative de Décote⁵, montrent que la littérature éducative féminine n'a pas trouvé dans les manuels la place que la recherche commence à lui accorder.

Les encyclopédistes ou penseurs de la période révolutionnaire auteurs d'articles, de réformes, de plans d'éducation ou d'allusions à l'enseignement constituent la catégorie la plus tardive (Lanson, 1898), puisqu'elle est apparue postérieurement au Centenaire de la Révolution, en 1889. Mais c'est aussi la seule qui soit présente jusqu'en 2005 dans les manuels de notre corpus. Les premiers à apparaître sont Turgot et Galiani (Lanson), mais ce sont des hapax, comme le seront plus tard Lakanal ou Fabre d'Églantine (Braunschvig). Helvétius et d'Alembert, cités quatre fois, sont des références vieillissantes, puisque le premier disparaît en 1953 et le deuxième, en 1989. L'abbé Grégoire n'est présent que dans les années de célébration de la Révolution, en 1982 et 1987. Laclos est une référence à la mode de 1982 à 2000 sur l'éducation des jeunes filles : il est porté par l'intérêt pour le statut des femmes dans l'Histoire, mais aussi par l'importance grandissante des *Liaisons dangereuses* dans les manuels. Le plus souvent cité est cependant Condorcet, qui est présent huit fois de 1898 (Brunetière) à 2005 (Carpentier), dont cinq fois depuis 1982. Son progressisme, son attachement à la démocratisation de l'éducation, son féminisme et son martyre semblent durablement l'attacher aux manuels.

Les genres des écrits sur l'éducation sont soumis à des phénomènes d'obsolescence prévisibles. Le genre qui disparaît le premier est celui des cours publiés, essentiellement représenté par La Harpe et Condillac : *Le Lycée* et le *Cours d'étude pour l'enfant de Parme* sont présents ensemble ou alternativement, et le second ne l'emporte sur le premier que parce que Braunschvig détaille les titres de plusieurs volumes. Cités douze fois dans six ouvrages de Vincent à Biet, ils disparaissent les premiers des manuels après 1982.

Les traités d'éducation apparaissent en 1852, chez Demogeot, et perdurent jusqu'en 1987 dans quatorze manuels. Mais avec la dispari-

5 « [...] les femmes semblent s'être d'elles-mêmes cantonnées dans certains genres où devait s'exprimer leur nature. [§] Les ouvrages pédagogiques : [...] Ces traités adoptent le mode réputé féminin de la conversation ou de la lettre » (Décote, III, p. 133).

tion de Rollin (9 occurrences), du *Projet* de Rousseau (4 occurrences), du *Traité de l'éducation corporelle des enfants en bas âge* de Desessarts en 1760 (1 occurrence), ils persistent essentiellement sous la forme d'écrits féminins : les *Avis d'une mère à son fils*, les *Avis d'une mère à sa fille* de Madame de Lambert parus en 1726 et 1728, les *Lettres à mon fils* de Madame d'Épinay (1758), les *Conseils sur l'éducation du Dauphin* (1790) et les *Leçons d'une gouvernante* (1791) de Madame de Genlis ainsi que les écrits non fictionnels de Madame Leprince de Beaumont (Braunschvig).

La forme fictionnelle l'emporte sur la précédente avec 37 occurrences (contre 34). Elle est présente dans chaque manuel grâce à *l'Émile* (21 occurrences), au conte *Jeannot et Colin* de Voltaire (2 occurrences), et à 14 occurrences d'ouvrages écrits par des femmes, essentiellement Madame Leprince de Beaumont et Madame de Genlis. La fiction se décline en de nombreux genres : la conversation dans *Les Conversations d'Émilie* (1774) de Louise d'Épinay, les dialogues et les contes dans *Le Magasin des enfants* (1757) ou *Le Magasin des adolescentes* (1760) de Marie Leprince de Beaumont, le roman épistolaire avec *Adèle et Théodore ou Lettres sur l'éducation* (1782), ainsi que le théâtre d'éducation si abondant chez Madame de Genlis. Alors que les deux précédents types d'ouvrages d'éducation – les cours et les traités – s'éclipsaient dans la quatrième période (de 1989 à 2005), non seulement le genre fictionnel ne disparaît pas, mais il est même davantage présent et reconnu dans cette dernière période (7 occurrences) que dans la première (5 occurrences de 1852 à 1898).

C'est aussi le cas des articles, des discours et des rapports sur l'éducation : ces écrits d'intervention dans le champ public, dans les polémiques du siècle ou les réformes révolutionnaires, ne sont produits que par des hommes dans les manuels, au contraire des deux genres précédents auxquels les femmes prennent une large part. Fortement présents dans des manuels savants comme Braunschvig (10 occurrences), Clarac (6) et Biet (8), ces écrits sont particulièrement nombreux après la Seconde Guerre mondiale, notamment aux alentours du Bicentenaire de la Révolution : ils atteignent 3,8 occurrences de 1953 à 1987 contre une seule jusqu'en 1898, 1,8 de 1914 à 1949 et 1,6 de 1989 à 2005. De tous les genres que nous venons de parcourir, ce dernier est le plus développé avec 43 occurrences et il est le plus important de tous dans la quatrième période.

Il y a donc une permanence du thème de l'éducation dans les manuels, mais il évolue selon les redécouvertes de la recherche universitaire et les grandes célébrations de l'Histoire française. Le resserrement des manuels entraîne la suppression de références jugées mineures, et l'éducation dans les morceaux choisis est associée peu à peu aux seuls noms de Laclos, de Condorcet et, surtout, de *l'Émile* de Rousseau.

Jean-Jacques Rousseau, en effet, est présent dans tous les manuels, et si son expérience de précepteur est évoquée par 13 manuels sur 21 (mais seulement par 20% des ouvrages depuis 1989), *Émile ou de l'éducation*, en revanche, est cité par tous. Cet ouvrage a été considéré comme le chef-d'œuvre de son auteur jusqu'en 1923, c'est-à-dire aussi longtemps que les *Confessions* choquèrent les auteurs de manuels et furent tenues éloignées de la place qu'elles ont aujourd'hui dans l'appréciation de Rousseau et l'histoire de la littérature. Demogeot voit en lui une preuve du «génie français» : «Locke pâlit devant les pages éloquentes de l'*Émile* et du *Contrat social*. On eût dit qu'une idée anglaise ne pouvait se faire entendre au monde qu'après avoir trouvé en France son expression européenne et sa forme immortelle» (Demogeot, p. 462). Lanson en fait le meilleur traité d'éducation qui soit quand Brunetière voit en lui surtout une réussite littéraire ; Des Granges et Braunschvig parlent tous deux de chef-d'œuvre⁶. Mais depuis les années 1990, les morceaux choisis de l'*Émile* se raréfient et ce «roman de l'éducation» va certainement disparaître des extraits des manuels : depuis 1914, la moyenne des morceaux choisis est passée de 3,3 (1914-1949) à 5 (1953-1987) puis à 1,2 depuis 1989 ; elle est même tombée à 0,75 dans les quatre derniers manuels du corpus (1998-2005). Rousseau se réduit à ses textes autobiographiques. Seul le renforcement de l'étude du fait religieux pourrait sauver la *Profession de foi du vicaire savoyard* (*Émile*, livre IV) ; mais Rousseau aurait à affronter, sur l'expression du déisme, la rivalité de Voltaire et de la prière à Dieu, le texte du *Traité sur la tolérance* le plus cité dans les manuels. Paradoxalement, ce qui fait craindre la mort scolaire de l'*Émile* est la disparition, après 1953, des reproches qui lui sont adressés, d'autant qu'elle s'accompagne de l'amenuisement des qualités qui lui sont reconnues. Quand un ouvrage cesse de poser problème, d'interroger et de provoquer les lecteurs, il menace de tomber en ruine.

6 «L'*Émile*, avec toutes les corrections qu'il nécessite, est le plus beau, le plus complet, le plus suggestif traité d'éducation qu'on ait écrit. Nous devons y revenir, toutes les fois que nous voudrions organiser l'ensemble ou réformer une partie de l'éducation» (Lanson, p. 785). «L'*Émile* est d'ailleurs le chef-d'œuvre littéraire de Rousseau ; moins guindé que *La Nouvelle Héloïse* ; plus souple, plus varié que le *Contrat social* ; et toujours oratoire, mais moins déclamatoire que les *Discours* de 1750 et 1755» (Brunetière, p. 338). «L'*Émile* est le chef-d'œuvre de Rousseau, non pas seulement parce qu'il est le plus varié et le plus suggestif de ses écrits, mais encore et surtout parce qu'il contient *tout* Rousseau» (Des Granges, p. 633). «L'*Émile*, le chef-d'œuvre de Rousseau, est le plus important des nombreux traités de pédagogie que le XVIII^e siècle vit naître» (Braunschvig, p. 129).

Les reproches visant la légitimité de Rousseau à parler d'éducation – il aurait été un enseignant maladroit et il n'a pas élevé ses propres enfants – sont rares et disparaissent des manuels dans les années 1940. Quatre manuels, de 1887 à 1946, le présentent en père dénaturé, parlent d'abandon inqualifiable des enfants (Vincent, Doumic, Des Granges) ou encore d'«aberration étrange» (Castex, IV, p. 129). Seul Des Granges utilise directement ce reproche pour invalider telle proposition de l'*Émile*⁷. Deux manuels, au contraire, en 1989 et 2000, donnent la parole à Rousseau pour qu'il se justifie (Décote, Amon-Bomati). Trois manuels seulement, de 1914 à 1953, parlent de Rousseau comme d'un enseignant médiocre et il est excusé dans le troisième par l'absence de don de son élève (Des Granges, Abry, Lagarde).

De la même façon, comme on le voit dans le Tableau 2, aucun reproche adressé à l'*Émile* ne dépasse 25% des manuels, alors que 70% des ouvrages comportent une louange. De plus, trois appréciations dépassent 60% : ce sont la justesse des idées, la cohérence et l'intérêt de la *Profession de foi du vicaire savoyard*. L'influence de l'*Émile* est notée par 42,9% des manuels. À l'accusation d'utopie (23,8%) répond l'objection sur le caractère purement théorique du texte, formulée par Rousseau lui-même et que tout autant de manuels rapportent. La seule objection importante que Rousseau n'aurait pas récusée par avance est celle d'une séparation artificielle et forcée entre l'éducation des sens et l'éducation de la raison (23,8%). Le reproche d'antiféminisme n'apparaît que trois fois, chez Braunschvig⁸ en 1923, Biet et Mitterrand dans les années 1980 ; bien au contraire, quelques manuels louent même sa connaissance de l'âme féminine. Certains manuels, et non des moindres, démontent point par point les reproches adressés à l'*Émile* (Lanson), d'autres les concèdent et les minorent (Braunschvig).

7 « On pourrait taire de pareilles hontes, si ce n'était un devoir de signaler ces contradictions déplorables entre la conduite de l'homme et les déclamations du philosophe » (Des Granges, p. 626). « Quel dommage que Jean-Jacques n'ait pas conservé un de ses cinq enfants, pour juger de la vérité de ce précepte ! » (Des Granges, p. 634).

8 « [...] le livre V de l'*Émile* contient un traité sommaire d'éducation féminine, pour laquelle Rousseau se montre aussi timoré et traditionaliste qu'il se montre hardi et novateur pour l'éducation masculine » (Braunschvig, II, p. 133).

**Tableau 2 —
Rangement décroissant des reproches ou qualités reconnues**

Reproches personnels	Qualités de l'<i>Émile</i>	Reproches adressés à l'<i>Émile</i>
Abandon injustifiable des enfants 19%	Idées justes 71,4%	Utopie 23,8%
Enseignant médiocre 14,3%	Cohérence 61,9%	Séparation forcée des sens et de la raison 23,8%
	la <i>Profession de foi du vicaire savoyard</i> est remarquable 61,9%	Artificialité des mises en scène pédagogiques 14,3%
	Grande influence sur lecteurs et pédagogues 42,9%	Rejet des lettres et disciplines 14,3%
	Originalité 33,3%	Ses propos sur l'éducation des femmes 14,3%
	Rousseau reconnaît que son travail est théorique 23,8%	Principe faux (nature bonne) 9,5%
	Rousseau a tiré profit de son éducation décousue 14,3%	Retard de l'enseignement moral 9,5%

On reconnaît très majoritairement à Rousseau des idées justes (71,4%), mais elles ne sont présentées comme originales que dans 33,3% des ouvrages. Et en effet, Rousseau est corrélé à de nombreux penseurs des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles. Comme les manuels considèrent la thèse rousseauiste majoritairement comme un système cohérent – ce qui pour eux ne veut pas dire forcément juste –, et comme ils affirment très souvent que l'*Émile* est la mise en forme la plus complète de ce système, cet ouvrage n'est pas toujours analysé à part et avec sa liste particulière de références ; de plus, on trouve souvent, dans les manuels, outre des noms de penseurs de l'éducation, des noms de philosophes ou de politistes.

Tableau 3 — La pensée de Rousseau et les sources, influences et rapprochements : XVIII^e siècle *vs* XVI^e et XVII^e siècles

	XVI^e et XVII^e siècles	XVIII^e siècle
Demogeot (1852)	Pascal, Bossuet, Locke, Hobbes	Montesquieu, Condillac
Vincent (1887)	Montaigne, Bossuet	Mably, Montesquieu
Doumic (1891)		
Lanson (1896)	Montaigne, Hobbes, Pascal, Bossuet, Fénelon	Diderot, Condillac, Buffon, Montesquieu,
Brunetière (1898)	Montaigne, Locke	Helvétius, Diderot, Buffon
Des Granges (1914)	Rabelais, Montaigne, Pascal, Bossuet, Fénelon	Voltaire, Montesquieu
Braunschvig (1923)		
Abry (1926)	Montaigne, Bossuet, Fénelon	Diderot, Riccoboni, Desprez de Boissy
Chevallier (1927)	Bossuet	
Calvet MC (1948)	Montaigne, Fénelon	
Castex (1949)	Montaigne, Locke, Spinoza, Hobbes, Grotius, Puffendorf (Pufendorf), Fénelon	Crousaz, Morelly, Diderot, Montesquieu
Lagarde (1953)	Montaigne, Pascal, Bossuet, Locke, Fénelon	Turgot, Helvétius
Clarac (1954)	Rabelais, Montaigne, Pascal, Fénelon	Condillac
Chassang (1966)	Montaigne, Fénelon	
Biet (1982)	Montaigne	
Mitterand (1987)	Fénelon	Montesquieu, Voltaire, Beccaria, Nieuwentyt (Nieuventit)

	XVI ^e et XVII ^e siècles	XVIII ^e siècle
Décote (1989)	Hobbes, Locke	Montesquieu, Condillac
Alluin (1998)	Montaigne	
Amon-Bomati (2000)	Fénelon	
Bigéard (2004-5)		
Carpentier (2004-5)		

Nous les avons recensés dans le Tableau 3 en deux colonnes, l'une consacrée aux sources, influences et rapprochements liés aux siècles antérieurs, et l'autre au XVIII^e siècle.

Que montre ce recensement ? Tout d'abord, les références au XVIII^e siècle sont minoritaires dans 65% des manuels. De plus, il y a 29 occurrences de penseurs du XVIII^e contre 48 pour les XVI^e et XVII^e siècles : les références au XVIII^e ne constituent que 38% de l'ensemble. Enfin, les références à d'autres penseurs de tout siècle, qui constituent un *topos* des années 1890 à 1954, ont quasiment disparu depuis les années 1990. Leur apparition moyenne baisse constamment : 4,8 dans la première période, 4,5 dans la deuxième, 4 dans la troisième et 1,2 dans la quatrième.

Quels sont les auteurs cités ? On trouve 24 noms. Certains sont des hapax : Mably (1887), Riccoboni, Desprez de Boissy (1926), Crousaz, Morelly, Spinoza, Grotius, Puffendorf (Pufendorf) en 1949, Turgot (1953), Beccaria, Nieuwentyt (Nieuventit) en 1987. D'autres, au contraire, sont des références majeures : Montaigne qui apparaît 12 fois de 1887 à 1998, Fénelon 10 fois de 1896 à 2000, Bossuet 7 fois de 1852 à 1953 et Montesquieu 7 fois de 1852 à 1989. Les autres sont Pascal (5 fois de 1852 à 1954), Locke (5 fois), Condillac (4 fois) et Hobbes (4 fois) de 1852 à 1989, Diderot (4 fois de 1896 à 1949), Buffon (2 fois, en 1896 et 1898), Helvétius (2 fois, en 1898 et 1954), Voltaire (2 fois, en 1914 et 1987) et Rabelais (2 fois, en 1914 et 1954).

Or, quand on examine toutes ces allusions, on s'aperçoit qu'elles servent à historiciser la pensée de Rousseau en l'inscrivant dans une généalogie idéale (les XVI^e et XVII^e siècles) ou dans un réseau idéologique (le XVIII^e siècle) et ainsi à atténuer les rejets : elles visent donc à légitimer sa pensée. Elles ne sont jamais utilisées pour dépouiller Rousseau de son intérêt ou de son originalité, au contraire de ce qui s'est passé dans certaines polémiques du XVIII^e siècle, dont Clarac se fait l'écho (1954). Les sept références à Bossuet, par exemple, soulignent la différence entre le providentialisme chrétien et le providentialisme rousseauiste exposé

dans la *Profession de foi du vicaire savoyard*. Elles montrent l'importance de ce concept, qui fonde le principe de la nature bonne de l'homme et qui constitue donc la base intellectuelle de l'*Émile*.

Mais les rapprochements avec d'autres auteurs peuvent aussi constituer un lieu commun attendu, voire servir à valoriser les auteurs et non à les consacrer comme sources. On en a des preuves en examinant les références les plus fréquentes, celles qui concernent Montaigne (12 occurrences) et Fénelon (10 occurrences). De 1914 à 1966, ces deux auteurs sont presque constamment cités. Le lien concerne majoritairement la méthode éducative : c'est le cas de 7 occurrences de Fénelon et de 8 occurrences de Montaigne. Les autres références sont idéologiques pour Fénelon : il s'agit du rejet du luxe par Rousseau, qui rappelle Fénelon et sa cité idéale de Salente (3 manuels). Les autres rapprochements opérés avec Montaigne concernent le système de l'autobiographie (3 manuels) ou la philosophie, avec notamment le sentiment de la vanité de la science humaine (Vincent, 1887). Les références pédagogiques à Montaigne sont centrées en fait sur une seule idée, la formation du jugement plutôt que l'accumulation du savoir livresque, qui attire fréquemment soit l'allusion à la tête «bien faite» plutôt que «bien pleine», soit la référence à un élève «sinon instruit, du moins instruisable», formule citée par Rousseau lui-même dans l'*Émile* : nous sommes là dans une référence topique et quasiment mécanique.

Les liaisons entre Rousseau et Fénelon sur l'éducation sont plus nombreuses et plus variées mais elles apparaissent très majoritairement dans la notice de Fénelon et non dans celle de Rousseau : c'est donc Fénelon que l'on valorise en le reliant à Rousseau. Alors que le précepteur du duc de Bourgogne est si apprécié de Rousseau qu'il fait lire à Émile les pages politiques du *Télémaque*, Fénelon est cependant minorisé dans ses références en raison des choix d'idées et d'extraits opérés par les manuels. En effet, les premiers livres, et notamment la description d'Émile à quinze ans, sont privilégiés ; or, ils rappellent la méthode prônée par Montaigne. En revanche, les pages sur l'éducation des filles et de Sophie, qui amèneraient la référence au *Télémaque* que Sophie offre à Émile, sont considérées comme mineures chez Rousseau et donc peu citées. Sur ce sujet, les manuels lui préfèrent les œuvres de Madame de Lambert, de Laclos et de Fénelon lui-même.

La reconnaissance scolaire de l'*Émile* est ancienne, parce que l'ouvrage apparaît comme le résumé vivant des théories rousseauistes et parce que l'éducation est un thème apprécié des enseignants. Mais l'aspect trop consensuel des présentations, depuis quelques décennies, fait craindre que l'*Émile* ne perde de son intérêt. C'est l'ouvrage qui entraîne le plus de références aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles ; or, ces allusions valorisent Rousseau ou les auteurs cités et ne contredisent pas

l'affirmation de son originalité. Mis à part les Jésuites, maîtres de Voltaire, souvent discrédités pour avoir transmis à leur élève «leur étroitesse de goût» (Lanson), les éducateurs du XVIII^e siècle sont appréciés pour leur enseignement de l'héroïsme antique, comme Rollin, ou pour la modernité de leurs méthodes, comme Rousseau et Madame de Genlis. Les méthodes actives d'éducation prônées par Rousseau sont toujours d'actualité, même si elles sont encore peu appliquées en France. Et si madame de Genlis n'est plus lue, elle a enfanté la littérature de jeunesse du XIX^e siècle et son message moralisateur imprègne encore celle des XX^e et XXI^e siècles. Rollin n'avait pas tort : les enseignants en France cherchent toujours à faire de leurs élèves les citoyens d'une démocratie. En revanche, ils ne le font plus avec Plutarque ou Polybe mais avec le meilleur élève des Jésuites, Voltaire.

BÉATRICE BOMEL-RAINELLI

Université de Nice Sophia-Antipolis,
Institut Universitaire de Formation des
Maîtres Célestin Freinet, Académie de Nice

Annexe —

Bibliographie des manuels d'histoire littéraire de 1852 à 2005

Demogeot, Jacques, *Histoire de la littérature française depuis ses origines jusqu'en 1830*, Paris, Hachette, 1852, 664 p.

Vincent, Pierre et F. Bouffandeau, *Leçons d'histoire littéraire, à l'usage des Écoles normales primaires, des Écoles primaires supérieures et de l'enseignement secondaire spécial*, Paris, Nathan, 1887, 622 p.

Doumic, René, *Éléments d'histoire littéraire (Littérature française)*, 5^e édition, Paris, Delaplane, 1891, 599 p.

Lanson, Gustave, *Histoire de la littérature française*, Paris, Hachette, 1896, 1166 p.

Brunetière, Ferdinand, *Manuel de l'histoire de la littérature française*, Paris, Delagrave, 1898, 531 p.

Des Granges, Charles-Marie, *Histoire illustrée de la littérature française*, Paris, Hatier, 1914, 915 p.

Braunschvig, Marcel, *Notre Littérature étudiée dans les textes, II, Le XVIII^e et le XIX^e siècle*, 2^e édition, Paris, Armand Colin, 1923, 846 p.

Abry, Émile, Charles Audic et Paul Crouzet, *Histoire illustrée de la littérature française* (Texte de 1926), Paris, H. Didier Éditeur, 1937, 746 p.

- Chevaillier, J.-René et Pierre Audiat, *Les Textes français, XVIII^e siècle*, Paris, Hachette, 1927, p. 753-1072.
- Calvet, Jean, *Morceaux choisis des auteurs français du X^e au XX^e siècle pour servir à la lecture expliquée dans les classes de 3^e, 2^e et 1^{re}*, 18^e édition, Paris, Gigord, 1949, 939 p. [Première édition en 1920].
- Castex, Pierre-Georges et Paul Surer, *Manuel des études littéraires françaises, XVIII^e siècle*, Paris, Librairie Hachette, 1949, 168 p.
- Lagarde, André et Laurent Michard, *Les Grands Auteurs français du programme, XVIII^e siècle*, Paris, Bordas, 1953, 416 p.
- Clarac, Pierre (dir.), *La Classe de français, XVIII^e siècle*, Paris, Belin, 1954, 373 p.
- Chassang, Arsène et Charles Senninger, *Recueil de textes littéraires français*, Paris, Hachette, 1966, 319 p.
- Biet, Christian, Jean-Paul Brighelli et Jean-Luc Risipail, *Textes et Contextes, XVII^e - XVIII^e Siècles*, Paris, Magnard, 1982, 543 p.
- Mitterand, Henri (dir.), *Littérature, Textes et Documents, XVIII^e siècle*, Paris, Nathan, 1987, 496 p.
- Décote, Georges (dir.), *Itinéraires littéraires, XVIII^e siècle*, Paris, Hatier, 1989, 477 p.
- Alluin, Bernard, *Anthologie de textes littéraires du Moyen Âge au XX^e siècle*, Paris, Hachette, 1998, 639 p.
- Amon, Evelyne et Yves Bomati, *Lectures, Anthologie pour le lycée, Tome I, Moyen Âge, XVI^e, XVII^e, XVIII^e siècles*, Paris, Magnard, coll. «Amon-Bomati», 2000, 448 p.
- Bigeard, Jean-Marie (dir.), *Français littérature 2^e*, Paris, Magnard, 2004, 479 p. ; *Littérature 1^{re}, toutes séries*, Paris, Magnard, 2005, 543 p.
- Carpentier, Line, *Lettres & Langue, 2^e, Textes, Langue, Méthode*, Paris, Hachette, 2004, 592 p. ; *Lettres & Langue, 1^{re}, Textes, Langue, Méthode*, Paris, Hachette, 2005, 576 p.